PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18.02.2025

Date de convocation : le 12 février 2025.
Ouverture de Séance : 18h30

En exercice : 14
Présents : 9
Nombre de procuration : 3
Votants : 12.

PRESENTS : Christian ROUX, Max BERNARD, Yvan BIOUD, Isabelle CHION VALLIER, Colette GIROUD, Richard HAUTON, Patrice LETOURMY, Yvan ROUFET, Marie-Christine VIOLA.
ABSENTS : Marina CORDONNIER, Fabienne CROZE pouvoir à Isabelle CHION-VALLIER, Antoine PIETRERA pouvoir à Marie-Christine VIOLA, Denis QUANTIN pouvoir à Max BERNARD, Alice SERTOUR.
Secrétaire de séance : Isabelle CHION-VALLIER.

ORDRE DU JOUR :

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du 21 janvier 2025
- Agenda
- Point Communauté de Communes du Trièves
- Délibérations
- Commissions communales :

Village Digital

Finances/Budget/ Ressources Humaines

Ecole/Jeunesse

Travaux / Urbanisme
- Point sur les travaux divers
- Point sur les autorisations d'urbanisme

Requalification Village et des hameaux

Vie Locale/Communication/Culture

Environnement/Cadre de vie

Agriculture

Points divers

1. Nomination du secrétaire de séance

Isabelle CHION-VALLIER est nommée secrétaire de séance.
Vote pour à l'unanimité

2. Approbation du procès-verbal du 21 janvier 2025

Après quelques corrections de grammaire et d'orthographe, le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à **l'unanimité.**

3. Agenda

- Vendredi 21 février à 18h30 : réunion d'information publique des Centrales Villageoises du Trièves
- Mardi 25 février à 18 h : commission budget
- Jeudi 27 février à 17h30 : Conférence des Maires
- Vendredi 14 mars à 17h : Conférence territoriale
- Mardi 18 mars à 18h30 : Conseil Municipal
- Mardi 25 mars à 18h30 : Conseil Municipal spécial budget

4. Point Communauté de Communes du Trièves

- Le Débat d'Orientation Budgétaire a été présenté lors du conseil communautaire du 10 février 2025. L'exercice 2024 s'achève sur un résultat financier positif. L'adhésion à l'EPFL représenterait un coût de 170 000 €/an financée par une taxe supplémentaire comme la Gemapi directement sur la feuille d'impôts des concitoyens. Il est envisagé de diminuer la taxe foncière du bâti pour ne pas faire porter cette charge aux habitants.
- Le nouveau service environnement comprenant l'eau, les ordures ménagères et le SPANC a été présenté.
- Le service transition va également se renforcer avec le recrutement d'un agent à temps plein dans le cadre du pacte de territoire conclut avec l'ANAH. L'emploi sera subventionné à hauteur de 50 %.
- Martine Chiariglione va partir à la retraite. Le recrutement pour son remplacement sera bientôt lancé.
- La communauté de communes du Trièves est à la recherche de locaux pour pouvoir accueillir les différents services. Plusieurs pistes sont à l'étude.

5. Rétrocession de la parcelle C 1139 à la commune pour la création d'un cheminement piéton

Considérant les Orientations d'Aménagement et de Programmation définies dans le PLU de septembre 2019 et mises à jour lors de la révision allégée n°1 approuvée le 21 mars 2023 ;

Considérant le schéma d'aménagement prévoyant des cheminements doux sur le secteur Pré de la Cure ;

Considérant la proposition de Monsieur Peyclet de rétrocéder gratuitement à la commune la parcelle cadastrée C numéro 1139.

Considérant le souhait de la commune de réaliser un cheminement piéton en bordure de la partie nord du lotissement *« Le Clos Pré Vert ».*

Monsieur le Maire propose aux élus d'accepter la proposition de Paul Peyclet Immobilier.

Il est précisé que les frais de notaire seront à la charge de Paul Peyclet Immobilier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- D'ACCEPTER la cession de la parcelle cadastrée C1139 afin d'y réaliser un cheminement doux ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à réaliser toutes les formalités qui en découlent, à signer l'acte de cession ainsi que tous documents s'y rapportant.

Vote pour à l'unanimité

6. Commissions communales

Village Digital
➢ RAS

Urbanisme & Travaux
➢ Les sanitaires actuels de l'école seront démolis pendant les vacances de Pâques. Les travaux de reconstruction sont envisagés pour l'été prochain.
➢ Pour l'extension du réseau de chaleur jusqu'à la maison Mazet, de nouvelles entreprises ont été consultées.
➢ Fauries : les achats de terrains sont finalisés. L'aire de retournement va pouvoir être réalisée à l'automne.
➢ Assainissement de la Morte : c'est l'entreprise Trièves Travaux qui a été retenue pour la prochaine tranche, avec un début des travaux envisagé sur la première quinzaine d'avril
➢ Travaux entrée nord : le rond-point a été réceptionné. Des travaux de peinture sont prévus aux beaux jours.
➢ Des buses à la sortie de la lagune ont été endommagées lors des derniers épisodes pluvieux. L'entreprise Trièves Travaux va être sollicitée pour nous proposer un devis de remise en état et RTM interrogée afin de savoir si des subventions seraient possible.
➢ La Motte de Sinard : un arrêté d'alignement va être pris pour la voie communale n°4.
➢ SOLIHA : une rencontre a eu lieu afin d'étudier la possibilité de rénover des logements au-dessus de la bibliothèque et dans la maison du Collet. L'avant-projet est financé par le Département.

Départ d'Yvan Bioud à 19h20.

Finances / Budget/ Ressources Humaines :
➢ Le résultat définitif fait un état d'un excédent de 170 000 €.
Les projets envisagés pour 2025 sont : les travaux aux Fauries, l'extension du réseau de chaleur, la réfection des sanitaires de l'école, le projet « Villages d'avenir ».
400 000€ ont été dépensés en 2024 pour la requalification du village (entrée nord et terrain multi-sports).
Pour la dernière tranche d'assainissement de la Morte. Le montant des subventions qui seront versées par le Département est inconnu à ce jour.
Il en est de même pour l'Agence de l'Eau.
Max Bernard demande s'il serait possible d'inscrire une somme au budget pour entretenir l'espace extérieur et le pigeonnier de la maison du Collet.

Ecole/Jeunesse
➢ Le conseil d'école a eu lieu le 17 février 2025. La suppression de classe est confirmée. Les effectifs chutent de 104 à 86 élèves. Une réflexion est en cours concernant le second poste d'ATSEM. Une rencontre sur le sujet est prévue avec les enseignants le 13 mars.
➢Un exercice PPMS est prévu.
➢ Concernant le cycle ski de fond, les élèves ont pu faire 4 séances sur les 6 initialement prévues.
➢ Le cycle piscine débutera le 18 mars. 10 séances sont prévues.
➢ Le carnaval est prévu pour le mardi 11 mars.
➢ Une demande de stage pour un CAP Petite Enfance a été faite à l'école.
➢ Concernant l'instruction en famille, il appartient au Maire d'aller vérifier la réalité des motifs avancés par les personnes responsables de l'enfant pour obtenir l'autorisation d'instruction en famille…
➢ Cantine : l'adjointe en charge du scolaire a dû intervenir auprès de 2 familles dont les enfants troublaient le fonctionnement normal du service.

Vie locale/Communication/Culture
➢ Les membres de la commission réfléchissent au nom du terrain de loisirs.
➢ Une première réunion pour l'organisation de la Foire de Puce a eu lieu le 6 février.

➢ Un sondage sur l'avenir de la Gélinotte a été rédigé. Il va être soumis au gérant actuel avant diffusion dans les boites aux lettres des administrés.

Environnement/Cadre de Vie

➢ RAS

Agriculture

➢ Une réunion a lieu à la Communauté de communes ce soir.

7. Divers

➢ Les membres du conseil municipal donnent leur accord de principe pour la création d'un service intercommunal de soutien administratif.

➢ Les tarifs pour la location de la salle polyvalente n'ont pas été mis à jour depuis 2016. Il convient donc de les actualiser. Une délibération sera proposée au prochain conseil municipal.

➢ CCAS : un sondage a été fait concernant les voyages organisés tous les ans. 42 retours ont été reçus (52 personnes en tout). La majorité des personnes ayant répondu souhaitent conserver la formule actuelle à savoir un voyage « famille » au début de l'été et un autre à destination des adultes début septembre.

➢ La professeure de yoga propose de faire un atelier découverte gratuit pour 12-13 personnes afin de remercier la collectivité pour la mise à disposition gratuite de la salle associative tout au long de l'année.

==========

La séance est levée à 20h32